

## TOITURE : réfection

Que le projet soit situé hors ou dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou abords d'un monument historique.

### Déposer une déclaration préalable

\*\*\*Attention : il existe 2 formulaires :

- déclaration préalable (travaux sur maison individuelle) 13703\*
- déclaration préalable (travaux sur autre construction) 13404\*

Formulaire Cerfa / Cerfa téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

DP1 - Plan de situation du terrain / Plan cadastral ([www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr))

DP4 - Plan de toiture coté (dimensions) de l'existant (faisant apparaître les fenêtres de toit, les lucarnes, les cheminées...)

- Plan de toiture coté après travaux
- Plan en coupe coté de la toiture avant et après travaux

DP7 - Photo en couleur permettant de situer le terrain (1 vue de près)

DP8 - Photo en couleur permettant de situer le terrain (1 vue de loin)

DP11 - Notice descriptive précise des travaux (matériaux et couleurs) .....voir devis

### Attestation du respect du référentiel thermique

Attestation téléchargeable sur le site Grand Chambéry (fiche pédagogique n°3)  
<https://www.grandchambery.fr/mes-demarches/pluihd/fiches-pedagogiques-et-attestations>

### Réglementation

Veillez-vous référer au règlement du PLUiHD

(sur le site de Grand Chambéry / règlements secteur urbain)

### Délai d'instruction

1 mois

2 mois si périmètre d'un site patrimonial remarquable ou abords d'un monument historique

### Liste donnée à titre d'information